

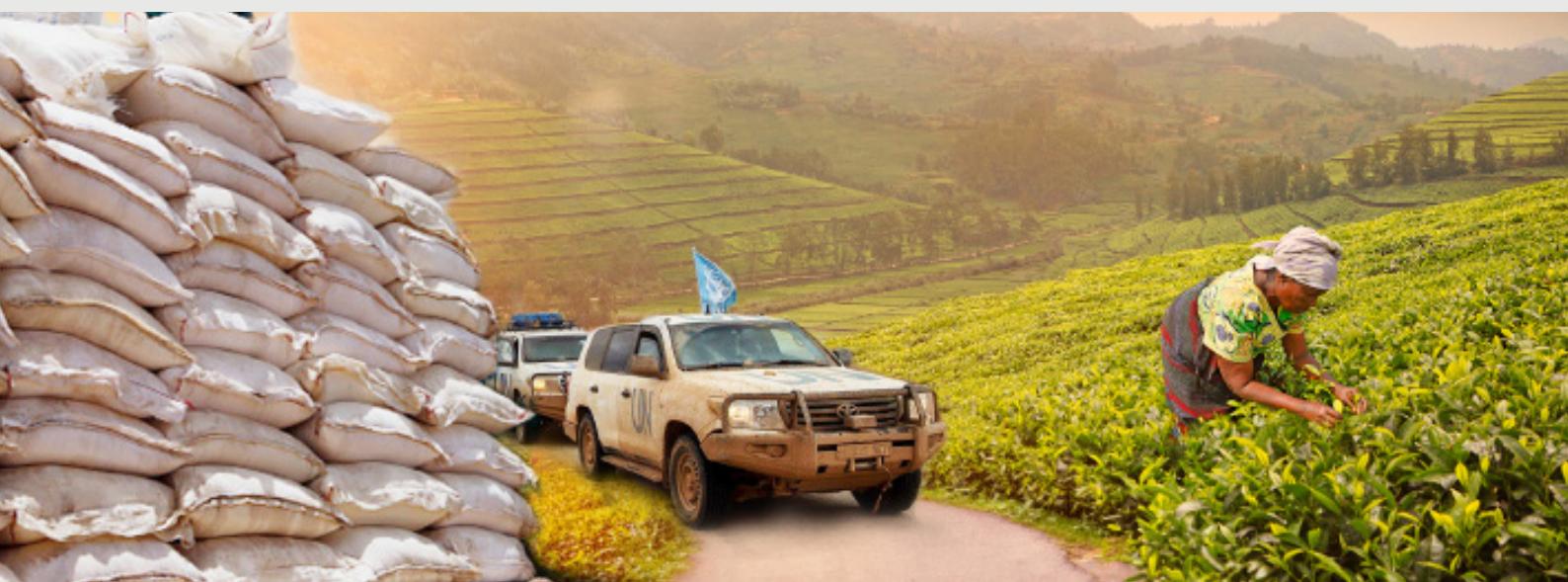


OBSERVATOIRE
de l'action
humanitaire

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : À LA RECHERCHE DE DURABILITÉ ET D'EFFICACITÉ DANS UN CONTEXTE DE CRISES MULTIPLES

Entretien avec
Marin Ferry / Maître de conférences à l'Université Gustave Eiffel,
spécialiste de l'économie du développement

Février2026



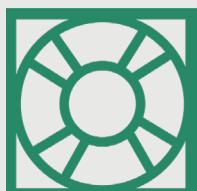
PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Marin Ferry / Maître de conférences à l'Université Gustave Eiffel, spécialiste de l'économie du développement

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

Face à la diminution des financements internationaux, l'Observatoire de l'action humanitaire de l'IRIS se positionne comme un outil stratégique d'analyse des dynamiques humanitaires dans un contexte de crises multiples et complexes. Il vise à renforcer la compréhension des conflits armés, des déplacements forcés, de l'effondrement institutionnel et des violences contre les civils. Une attention particulière sera portée aux zones grises, insuffisamment documentées malgré des besoins urgents. Il est dirigé par **Fatou Élise Ba**, chercheuse à l'IRIS, et Jean-François Corty, président de Médecins du monde et chercheur associé à l'IRIS.



PROGRAMME
SÉCURITÉ
HUMAINE

La sécurité humaine est une approche interdisciplinaire centrée sur l'individu qui répond à la complexité des crises contemporaines. Celle-ci redéfinit les paradigmes classiques de la sécurité, en insistant sur la protection contre les menaces systémiques et sur le renforcement des capacités locales. Dans un monde marqué par la convergence des crises – conflits armés, pandémies, changements climatiques, crise de la gouvernance –, le programme Sécurité humaine de l'IRIS vise à analyser ces différents enjeux en les articulant avec les notions de justice sociale, de développement durable et de paix positive et inclusive. Il entend également contribuer à penser l'action publique et internationale au plus près des vulnérabilités et des résiliences sociales. Il est dirigé par Fatou Élise Bas, chercheuse à l'IRIS.

iris-france.org

@InstitutIRIS

@InstitutIRIS

institut_iris

IRIS

IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques

Alors que l'aide publique au développement fait face à une contraction sans précédent, entre coupes budgétaires annoncées, montée des urgences humanitaires et aggravation des crises de la dette, les débats sur son efficacité se réactivent. Depuis vingt ans, les réformes impulsées par la Déclaration de Paris ont profondément transformé les pratiques : aide plus ciblée, projets évalués, redevabilité accrue et partenariat renforcé avec les pays récipiendaires. Pourtant, la baisse des financements menace ces acquis, au moment même où les besoins structurels (éducation, santé, adaptation climatique) n'ont jamais été aussi élevés. Entre impératifs de court terme, risques de dépendance, fragilité institutionnelle et arbitrages imposés par le surendettement, un dilemme se pose : comment préserver une aide efficace, soutenable et tournée vers le long terme, lorsque les moyens se réduisent, que les urgences s'accumulent et que les créanciers privés jouent un rôle grandissant dans les négociations ?

IRIS: Plusieurs travaux montrent que l'aide est plus efficace lorsqu'elle est ciblée et évaluée, comme l'illustrent les programmes de transferts monétaires conditionnels en Côte d'Ivoire par exemple. Dans un contexte de coupes budgétaires récentes, notamment de la part de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), comment les organisations internationales et les ONG peuvent-elles maintenir une efficacité de l'aide fondée sur des stratégies de long terme et partenariale, malgré la faiblesse et l'instabilité des financements disponibles ?

MARIN FERRY: Pour répondre, il s'agit de replacer le sujet dans l'évolution récente de l'aide publique au développement. Depuis le début des années 2000, l'aide est, dans les faits, de plus en plus systématiquement ciblée et évaluée, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant. On était davantage sur de grands projets qui n'étaient ni suivis ni évalués de manière continue.

Un tournant s'opère au début des années 2000, avec la Déclaration de Rome (2003) puis, surtout, la Déclaration de Paris (2005). À partir de ce moment-là, l'ensemble de la communauté internationale - bailleurs bilatéraux, organisations internationales, ONG, et surtout les pays récipiendaires - se réunit et décide d'améliorer les pratiques de l'aide. L'idée est simple : harmoniser l'action des bailleurs, renforcer le suivi des projets et améliorer l'évaluation de ce qui est financé.

Cette évolution repose sur une exigence croissante de redevabilité : d'une part envers les contribuables des pays donateurs, et d'autre part envers les populations des pays bénéficiaires. Il s'agit donc de renforcer la transparence et de pouvoir rendre compte plus clairement de l'efficacité des projets, avec une responsabilité partagée entre donateurs et

récipiendaires. Cette logique contribue aussi à sortir d'une approche trop paternaliste, fondée sur l'idée que les dysfonctionnements viendraient uniquement des pays bénéficiaires.

Dans la pratique, l'aide est généralement structurée autour de projets ciblés. Il existe aussi une part d'appui budgétaire qui vise, en substance, à soutenir certaines dépenses courantes des gouvernements récipiendaires afin que ces derniers puissent mieux assurer le fonctionnement de leur administration, mais une large part de l'aide reste constituée de projets identifiés, pas uniquement par les bailleurs, mais aussi en lien avec les pays récipiendaires, qui expriment leurs besoins. Cela renforce la logique d'appropriation, tout en maintenant une dynamique d'évaluation.

Du point de vue de la littérature, notamment depuis l'essor de nouvelles données (par exemple sur des projets d'aide géolocalisés), l'efficacité des projets a pu être estimée de manière plus robuste. Les travaux publiés depuis le début des années 2010, convergent vers un constat : en moyenne, les projets atteignent leurs objectifs. Tous ne réussissent pas, mais l'amélioration du suivi semble avoir renforcé l'efficacité globale, sans que l'effet causal des engagements pris ne soit pour autant réellement évalué.

Dans ce cadre, même si des coupes budgétaires sont prévues, l'efficacité de l'aide, au sens de sa capacité à produire des résultats au regard des objectifs fixés, apparaît relativement établie. Un point est également mis en avant : plus d'aide permet davantage de résultats. Autrement dit, si les financements diminuent, l'aide déboursée peut rester efficace, mais les effets seront mécaniquement plus limités, parce que les moyens seront moindres.

L'enjeu porte donc moins sur une disparition de l'efficacité que sur la capacité à atteindre des cibles, alors même que celles-ci sont déjà très ambitieuses, notamment en vue des Objectifs du Développement Durable. Avec moins de financements, alors que les montants antérieurs étaient déjà jugés insuffisants il faut s'attendre à des progrès plus faibles et à une trajectoire plus difficile vers les objectifs fixés.

Cela étant, l'approche fondée sur des stratégies de long terme et sur des relations partenariales a vocation à perdurer, à condition de maintenir une volonté d'améliorer les relations entre bailleurs (bilatéraux et multilatéraux) et récipiendaires, et de préserver les principes de redevabilité, de traçabilité des fonds et de transparence dans l'usage de l'argent.

La théorie du capital humain (Gary Becker) insiste sur l'importance des dépenses d'éducation et de santé pour la croissance à long terme, même en période de contrainte budgétaire. Les restrictions budgétaires ne risquent-elles pas de pousser les États à privilégier des aides de court terme au détriment d'investissements structurels ?

Cette inquiétude semble effectivement refléter une tendance générale. Aujourd'hui, la trajectoire est claire : il y aura moins d'aide. Pour donner un ordre de grandeur, dans le cas français, l'aide publique au développement représentait environ 0,6 % du budget 2025. Concrètement, cela signifie que sur 100 euros, 0,60 € y sont consacrés, et ce montant devrait descendre à 0,45 € dans le budget 2026. C'est donc sur ces marges déjà limitées que se concentreront une partie des économies.

Pour éviter une image trop négative sur la scène internationale, les pays donateurs qui ont prévu des coupes dans l'aide publique au développement, dont la France et les États-Unis, continueront probablement à financer certains secteurs jugés incontournables : principalement l'aide humanitaire et l'aide d'urgence. Il s'agit d'intervenir en cas d'inondations au Bangladesh, de tremblement de terre en Haïti ou de guerre civile dans un pays donné, afin de limiter les pertes immédiates et de répondre à des crises soudaines. Mais cette démarche reste une réponse de très court terme : elle peut éviter le pire, sans pour autant mettre un pays à l'abri de nouvelles catastrophes.

Or, la théorie du capital humain (Becker), tout comme les modèles de croissance augmentée du capital humain (Romer et al., 1992) montrent que l'éducation, la santé et, plus largement, l'investissement dans les capacités humaines constituent les moteurs essentiels de la croissance à long terme. Réduire ces investissements revient à fragiliser durablement les sociétés : une population moins éduquée, en moins bonne santé, est plus vulnérable aux chocs futurs.

Le paradoxe est d'autant plus fort que plusieurs commissions des Nations unies identifient désormais des groupes de pays extrêmement vulnérables, regroupés sous la dénomination de « V20 ». Pour éviter que ces pays ne basculent dans une situation catastrophique, il faudrait au contraire financer des investissements structurels de long terme, notamment en matière d'adaptation au changement climatique, afin de protéger les populations les plus exposées. Ces efforts ne peuvent pas être réalisés par le seul biais de l'aide humanitaire.

La tendance actuelle, marquée par un recentrage probable sur l'aide d'urgence au détriment de l'investissement structurel, ne fait donc que repousser les problèmes. Elle risque même de les accentuer : traiter des crises structurelles avec des solutions temporaires revient à poser

des pansements sur des blessures profondes. À terme, les chocs seront plus sévères, et les réponses disponibles ne suffiront plus.

Ces restrictions budgétaires poussent donc non seulement les États à privilégier les aides de court terme, mais elles orientent aussi la communauté internationale vers ce type de financement, au détriment d'interventions pourtant plus porteuses de croissance. Cette dynamique participe à aggraver d'autres enjeux, comme les flux migratoires : beaucoup de migrations trouvent leur origine dans un manque d'investissements structurels capables de créer des emplois dans des pays à forte dynamique démographique et de garantir des perspectives de vie meilleures pour leurs populations.

En résumé, l'aide humanitaire ne permet pas de résoudre les problèmes de développement structurel. Si l'aide a un rôle essentiel à jouer, ce rôle n'est pas seulement d'apporter des réponses d'urgence, mais de soutenir un développement de long terme. Or, c'est précisément ce rôle-là qui est aujourd'hui fragilisé.

Plusieurs chercheurs (William Easterly, et la plus controversée Dambisa Moyo) critiquent l'aide lorsqu'elle affaiblit les institutions locales et la responsabilité des gouvernements. Dans quelle mesure peut-elle compenser la baisse des dépenses publiques sans créer une dépendance des pays bénéficiaires ? Peut-on espérer que les coupes budgétaires transforment la nature de l'aide plutôt que de la rendre inefficace ? Comment éviter que l'aide ne soit détournée ou inefficace, et faut-il dès lors repenser ses modalités, voire contourner les gouvernements nationaux ?

La question est technique, mais elle renvoie à un débat central dans la littérature : l'aide peut-elle affaiblir les institutions locales en favorisant la corruption, la mauvaise utilisation des fonds ou leur détournement ? De nombreux travaux soulignent effectivement que l'aide peut produire des effets pervers dans certains contextes institutionnels fragiles. Il existe des cas concrets où elle se révèle peu efficace, et la recherche montre assez clairement que ses résultats positifs sont nettement moindres lorsqu'elle est octroyée à des États peu démocratiques. Dans des régimes autoritaires, où les gouvernements ne sont pas tenus de rendre des comptes, l'aide peut alimenter la corruption et renforcer les pratiques de rente.

Pour autant, même dans des pays où les institutions sont faibles, l'aide peut demeurer efficace à condition qu'il existe un engagement réel des récipiendaires et des bailleurs. C'est là que les choses se compliquent. Historiquement, face à la faiblesse institutionnelle, les bailleurs ont eu tendance à imposer des conditionnalités strictes, obligeant les gouvernements bénéficiaires à

utiliser l'argent conformément à leurs attentes. Cette logique, cependant, crée un rapport paternaliste et s'apparente à une forme d'ingérence politique ou économique. Elle traduit aussi, implicitement, l'idée que les institutions locales ne seraient pas « assez bonnes » pour gérer seules les ressources. Ce constat a donné lieu à la fin des années 1990 au principe de sélectivité de l'aide, conduisant les bailleurs à privilégier les pays ayant de « bonnes » institutions. Or si l'on part du principe que les institutions sont de mauvaise qualité à cause d'un manque de financement, alors là, tout devient endogène, et il devient difficile de s'extirper d'un cercle vicieux (de mauvaises institutions conduisent à de moindres ressources).

Parallèlement, plusieurs conférences internationales, comme la Déclaration de Paris (2005) ou celle d'Accra (2008), ont cherché à promouvoir des relations plus équilibrées, fondées sur la redevabilité mutuelle et le partenariat. Mais les difficultés persistent. Lorsque les institutions sont de mauvaise qualité et que peu d'aide est disponible, il existe un risque élevé que les ressources soient capturées par les élites. La littérature montre par exemple que lorsque la probabilité de changement politique est forte et que les dirigeants ont un horizon temporel très court, l'aide devient moins efficace : les responsables en place peuvent être tentés de détourner l'argent rapidement, pour consolider leurs réseaux ou « arroser » leurs soutiens, craignant de ne plus être au pouvoir dans les prochaines années.

Comment limiter ces risques ? Il est difficile de les éliminer totalement, mais plusieurs leviers existent. L'un des plus importants, largement discuté dans les forums internationaux, consiste à réduire la fragmentation des bailleurs. Moins il y a d'acteurs différents intervenant dans un pays, moins il y a une multitude de petits projets dispersés, et moins il existe d'opportunités de détournement. L'idée est d'encourager une forme de spécialisation des bailleurs : plutôt que 45 donneurs qui mènent chacun 50 projets, mieux vaut en avoir 20 qui se concentrent sur quelques interventions ciblées. Cela réduit les coûts administratifs, simplifie la coordination et limite la « disparition » potentielle des fonds.

En diminuant le nombre de bailleurs et en clarifiant les chaînes de financement, on réduit mécaniquement les occasions de mauvaise utilisation des ressources, tout en renforçant la lisibilité et le suivi des programmes. Cette approche permet d'apporter de l'aide même dans des États aux institutions fragiles, tout en minimisant les risques d'inefficacité.

Une autre possibilité envisagée consiste à contourner les gouvernements nationaux en passant davantage par les ONG. Sur le principe, cela peut sembler une solution. Mais la littérature montre que les ONG dépendent elles aussi massivement de financements publics, *via* des subventions des bailleurs. Cette configuration les incite à suivre les priorités politiques de leurs financeurs. Elles ne sont donc pas totalement indépendantes, ni dans leurs actions ni

dans leur implantation locale. De plus, les ONG restent exposées à des risques de détournement et certains ont été impliquées dans divers scandales financiers.

Ainsi, même si passer par les ONG peut, dans certains cas, réduire les risques, cela ne garantit ni une efficacité accrue ni une diminution automatique de la corruption.

En somme, dans des contextes institutionnels fragiles, la lutte contre l'inefficacité ou les détournements repose plutôt sur une amélioration des pratiques des bailleurs : réduction de la fragmentation, simplification des chaînes de financement, coordination accrue et renforcement des mécanismes de redevabilité. Ces leviers semblent aujourd'hui les plus solides pour préserver l'efficacité de l'aide, même lorsque les institutions récipiendaires sont faibles.

Les analyses du FMI montrent que le surendettement réduit la capacité des États à investir dans le développement (comme la Zambie ou le Ghana), où l'aide sert prioritairement à la stabilisation macroéconomique, parfois au détriment des dépenses sociales. Les politiques d'austérité imposées aux pays endettés ne risquent-elles pas de réduire l'impact social de l'aide internationale ? Dans ces contextes de dette élevée et d'institutions fragiles, quels leviers peuvent réellement améliorer l'efficacité de l'aide ?

Ces questions se posent dans un contexte où deux phénomènes se superposent : une baisse globale de l'aide publique au développement et une crise de la dette qui touche un grand nombre de pays en développement. Aujourd'hui, dans plusieurs États en situation de surendettement, la dette est devenue difficilement soutenable, et ainsi une grande part des recettes publiques part dans le remboursement de la dette. Par exemple, après la fin des grandes initiatives d'annulation de dette (vers 2010-2012), certains pays dépensaient davantage pour rembourser leur dette que pour financer la santé : il y en avait 32 à cette époque. En 2022-2026, ce nombre est passé à 46. Autrement dit, de plus en plus d'États consacrent plus de ressources au service de la dette, intérêts et capital, qu'à des dépenses sociales essentielles.

Face à cette situation, un arbitrage se pose. Une première option consiste à utiliser l'aide pour combler les déficits de financement tout en stabilisant l'économie à travers une série de réformes macroéconomiques auxquelles l'aide est conditionnée. Dans un tel schéma stabiliser signifie accepter une forme de « génération sacrifiée » à court terme, comme lors des plans d'ajustements structurels des années 1980 en Amérique latine : réduire brutalement les dépenses publiques pour améliorer la soutenabilité de la dette, puis espérer qu'à moyen

terme, une économie assainie permette de réallouer des ressources vers la santé ou l'éducation.

Une deuxième option consiste à renouer avec un instrument déjà utilisé au début des années 2000 : les annulations de dette. Lorsqu'une annulation est octroyée par un bailleur officiel, comme des pays donateur (ex : pays donateurs du DAC) ou d'autres institutions financières internationales (ex : Banque mondiale), elle est comptabilisée comme de l'aide publique au développement. Concrètement, l'État endetté n'est plus tenu de rembourser sa dette, ce qui lui permet de débloquer un espace budgétaire pour d'autres priorités. Dans les initiatives des années 2000, ces économies étaient même fléchées vers des dépenses sociales ciblées, notamment dans l'éducation et la santé, grâce à la mise en place des Objectifs du Millénaire pour le développement qui avaient renforcé la volonté d'atteindre ces cibles à l'horizon 2015.

Les effets avaient été significatifs : des travaux empiriques montrent que ces annulations ont permis de réduire le taux de mortalité infantile ou encore d'améliorer l'accès à l'éducation primaire. Nous avions d'ailleurs travaillé sur le sujet avec deux collègues et conclut à une certaine efficacité : si l'on regarde l'impact des annulations de dette du début des années 2000 sur l'éducation, on trouve un effet de plus de 10 points de pourcentage sur la scolarisation en primaire. On comprend aussi que ces annulations ont permis de réduire les inégalités de l'accès à l'éducation de manière verticale (entre riches et pauvres) et horizontale (entre groupes religieux, zones rurales vs urbaines). C'est-à-dire que les groupes minoritaires, qui étaient structurellement ceux qui avaient le moins accès à l'école primaire, ont vu une augmentation de leur scolarisation beaucoup plus importante que les autres groupes. Ces résultats suggèrent qu'une telle approche pourrait être pertinente aujourd'hui.

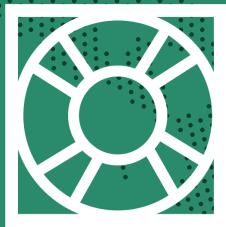
Cependant, la situation a profondément changé depuis les années 2000. À ce moment, la dette était principalement détenue par des créanciers officiels - membres du Club de Paris et institutions multilatérales - qui pouvaient se coordonner pour annuler les créances. Aujourd'hui, environ la moitié de la dette des pays en développement est détenue par des créanciers privés : banques, fonds d'investissement, porteurs d'obligations, voire de grandes entreprises. Or, ces acteurs n'ont aucun intérêt économique à annuler leurs créances.

Les tentatives récentes de les associer aux initiatives de restructuration ont souvent échoué. L'exemple le plus frappant est celui de l'Initiative de suspension du service de la dette, lancée après le Covid-19 : les bailleurs officiels ont participé, mais les créanciers privés n'ont pas répondu à l'invitation. Résultat : l'espace budgétaire libéré par les efforts des bailleurs officiels risquait de servir au remboursement des créanciers privés, ce qui pose un problème évident de justice internationale.

Face à cela, une avancée notable a été le « Cadre commun », qui vise à réunir à la même table bailleurs officiels et créanciers privés pour des restructurations conjointes. Dans le cas de la Zambie, certaines grandes institutions privées (représentant les porteurs d'obligations) ont fini par participer après de longues négociations (presque 5 ans après son défaut). Si ces pratiques se généralisent, il serait possible de répartir l'effort entre tous les créanciers et d'éviter que les annulations des bailleurs officiels ne subventionnent indirectement les remboursements du secteur privé.

Néanmoins, ces mesures restent politiquement difficiles à mettre en place, d'où la longueur des processus de restructuration, qui joue en défaveur des populations des états débiteurs. Qui plus est dans les pays donateurs, le manque de relais scientifiques et d'information pousse les contribuables à avoir l'impression que les pays endettés « font n'importe quoi » avec leur argent. Mais sur le plan économique et social, une nouvelle génération d'annulations, coordonnée, rapide, inclusive et conditionnée à des dépenses sociales ciblées, pourrait constituer l'un des seuls leviers réellement efficaces pour renforcer l'impact de l'aide dans un contexte de dette élevée.

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
SÉCURITÉ
HUMAINE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRISSup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.